



# Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

Montreuil, le 24 janvier 2023

Monsieur Stanislas Guerini  
Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques

Objet : Préavis de grève pour les journées du 1<sup>er</sup> au 28 février 2023

Monsieur le Ministre,

Dans la continuité des journées d'actions de janvier et, notamment, de la participation massive des salarié.es à la journée du 19 janvier, l'UFSE-CGT appelle à des journées de mobilisation (initiatives locales, assemblées générales des personnels, rassemblements...) du 1er au 28 février 2023, pour des revalorisations salariales et pour défendre leurs droits à une retraite digne dès 60 ans.

Les personnels de la Fonction publique portent des revendications fortes sur les salaires, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la retraite, les emplois, une autre conception de l'organisation territoriale de l'Etat, la défense et le développement des missions publiques et d'une fonction publique de carrière qui rejoignent les préoccupations de l'ensemble de la population pour l'intérêt général. L'urgence s'impose pour, notamment, une augmentation immédiate d'au moins 10% de la valeur du point et une indexation sur l'inflation.

Face aux annonces du gouvernement sur l'allongement de l'âge de départ à la retraite, les personnels revendiquent avec force la retraite à 60 ans avec un taux minimum de remplacement de 75% et l'augmentation des pensions et retraites.

En lieu et place de la loi de transformation de la Fonction publique qui doit absolument être abrogée, les agent-es défendent le statut général des fonctionnaires, leurs statuts particuliers, une fonction publique reconnaissant leurs qualifications et garantissant un vrai déroulement de carrière.

Dans le cadre de ces journées, des agentes et des agents pourraient choisir de participer à ces actions en cessant le travail.

Le présent courrier vaut donc préavis de grève pour tous les personnels de la Fonction Publique d'Etat, ainsi que pour la nuitée en amont et en aval de ces dates.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée

Céline Verzeletti  
Co-Secrétaire Générale de l'UFSE

Christophe Delecourt  
Co-Secrétaire Général de l'UFSE

Copie à : Madame Nathalie Colin, Directrice Générale de l'Administration et de la Fonction publique